

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal  
Le bureau

## Extrait du procès-verbal

De la séance ordinaire du Conseil communal

Du mardi 24 mars 2026

Présidence : Madame Laurie LEUBA

Conseillers présents pour les votes : 37+1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° 03/2026 : Création d'une Association intercommunale enfance et jeunesse

**Vote pour le préavis :**

OUI : 33 voix      NON : 0 voix      ABSTENTIONS : 4 voix

- D'accepter le préavis n° 02/2026 : Demande de crédit d'un montant de CHF 120'000.00 TTC pour le remplacement du revêtement des terrains de tennis

**Vote pour le préavis :**

OUI : 30 voix      NON : 3 voix      ABSTENTIONS : 4 voix

- D'accepter le préavis n° 01/2026 : Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré et règlement sur le fonds pour le développement du patrimoine arboré, avec un amendement déposé par les Membres de la Commission ad-hoc

**Vote pour l'amendement :**

OUI : 11 voix      NON : 16 voix      ABSTENTIONS : 10 voix      refusé

**Vote pour le préavis :**

OUI : 27 voix      NON : 3 voix      ABSTENTIONS : 7 voix

- Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

La Présidente  
Laurie LEUBA



Le Secrétaire  
Georges DURAND

